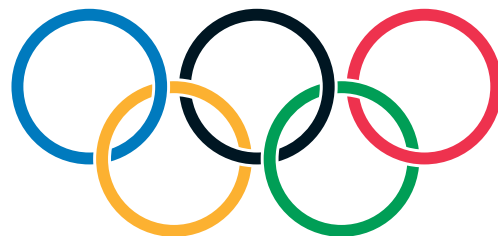


VANCOUVER
Vancouver



VANCOUVER 2010
VILLE CANDIDATE



VANCOUVER

Vancouver

42

CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DE LA VILLE CANDIDATE

■ Structure politique/responsabilité

La structure politique du Canada repose sur une monarchie constitutionnelle, avec un système fédéral qui confère une certaine autonomie aux entités provinciales. Le Canada est constitué de dix provinces et de trois territoires.

■ Ville

La ville de Vancouver, qui compte quelque 560 000 habitants, et la commune de Whistler, qui en compte environ 9 600, sont toutes deux situées dans la province de la Colombie-Britannique, où vivent cinq millions de personnes.

■ Économie nationale

Le Canada a une économie stable et un taux d'inflation faible. Les prévisions économiques pour la province de la Colombie-Britannique et la ville de Vancouver sont positives.

■ Soutien

Tous les niveaux du gouvernement – fédéral, provincial et municipal, ainsi que tous les partis politiques au parlement, soutiennent fermement la candidature. L'appui du gouvernement a été confirmé lors de rencontres avec le premier ministre du Canada, le premier ministre de la Colombie-Britannique ainsi que divers ministres du gouvernement durant la visite. Les Premières nations (peuples autochtones) ont également confirmé leur soutien à la candidature.

Le gouvernement fédéral et la province de la Colombie-Britannique participeront ensemble à la construction des sites sportifs et à leur entretien après les Jeux, ainsi qu'à la réalisation des villages olympiques de Vancouver et de Whistler. Par ailleurs, la province s'est engagée à améliorer la

route entre Vancouver et Whistler (route *Sea-to-Sky*), quel que soit le résultat de la candidature.

Les gouvernements fédéral et provincial se sont également engagés à couvrir le coût des services de sécurité, médicaux, douaniers et autres services liés au gouvernement.

La province de la Colombie-Britannique garantit qu'elle couvrira tout déficit enregistré dans le budget des Jeux Olympiques.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le comité de candidature révèle que 80% des Canadiens et 62% de la population de Vancouver soutiennent la candidature. Dans un plébiscite à Vancouver le 22 février 2003, 64% des habitants ont voté en faveur de la candidature. Le sondage du CIO fait apparaître un soutien national de 65% (24% sans opinion et 11% contre) et un soutien de 58% en Colombie-Britannique (17% sans opinion et 25% contre).

Le soutien du public en faveur de la candidature était bien évident durant la visite de la commission.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

Avec les documents supplémentaires qu'elle a reçus durant sa visite, la commission est convaincue que tous les aspects juridiques sont correctement couverts et que les garanties fournies sont conformes au Contrat ville hôte et à la Charte Olympique.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

■ **Accréditation et visas**

L'entrée au Canada sur présentation de la carte d'identité et d'accréditation olympique n'était pas totalement garantie dans le dossier de candidature. Cela n'est plus un problème aujourd'hui car, durant sa visite, la commission a reçu la confirmation écrite du premier ministre du Canada que l'entrée au Canada serait garantie sur présentation de la carte d'identité et d'accréditation olympique.

Des services de douane, d'immigration et de quarantaine seront assurés à l'aéroport international de Vancouver ainsi qu'aux aéroports de Montréal et de Toronto.

■ **Permis de travail**

Le gouvernement du Canada facilitera l'entrée sur son territoire du personnel nécessaire pour les Jeux Olympiques et délivrera les permis de travail pour la période requise.

■ **Importation de marchandises**

Des garanties sont fournies concernant l'importation, exempte de droits de douane, de marchandises nécessaires aux Jeux Olympiques.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Le programme environnemental du comité de candidature repose sur le principe du développement durable. Le principal objectif est d'accélérer les processus pour atteindre l'excellence sur le plan environnemental en même temps qu'un développement économique et social.

Les principes et mesures proposés par le COJO en matière d'environnement reposent sur un cadre d'action gouvernemental existant. Les directives du COJO incluent des stratégies de participation, des principes d'écologie appliquée aux bureaux ainsi qu'une initiative « verte » destinée aux hôtels.

La conception proposée pour les sites nordiques de la vallée de Callaghan, dans le secteur de Whistler, a remporté un prix architectural national pour l'excellence environnementale. Une évaluation préliminaire de l'impact de ce site, ainsi que d'autres, sur l'environnement montre des répercussions limitées grâce aux mesures correctives proposées. Des rapports sur l'impact social et économique ont également été présentés à la commission. L'évaluation de l'impact sur l'environnement des travaux de construction sur la route entre Vancouver et Whistler est en cours.

De bons plans de gestion des déchets existent déjà et l'un des objectifs environnementaux de la candidature est de traiter 90% des déchets issus des jeux autrement que par la mise en décharge.

Le village olympique de Vancouver sera construit sur un ancien site industriel. Il entrera dans le cadre d'un vaste projet de nettoyage et de réaménagement urbains. L'énergie géothermique sera une source de chaleur primordiale au village olympique de Whistler.

■ Qualité de l'air et de l'eau

La proximité de l'océan améliore la qualité de l'air, ce qui est une bonne chose. Les ressources en eau sont abondantes et la qualité de l'eau est bonne aussi bien à Whistler qu'à Vancouver.

■ Météorologie

Le climat côtier offre un temps variable avec des pluies à Vancouver et des chutes de neige dans les stations de montagne, ce qui peut réduire la visibilité.

Pendant la période des Jeux, de bonnes conditions hivernales avec beaucoup de neige peuvent être attendues sur les sites sportifs de ski alpin. Le centre nordique dans la vallée de Callaghan est bien protégé des vents, même si les données météorologiques pour ce secteur sont limitées aux deux dernières années.

■ Remarques spécifiques

La participation des Premières nations dans le processus de planification et à l'héritage post-olympique constitue l'un des points positifs les plus importants.

Une vaste initiative visant à développer la pile à combustible sera lancée dans le secteur de Vancouver d'ici à 2010.

FINANCES

■ Budget du COJO – Recettes et dépenses

Le budget publié dans le dossier de candidature présente une bonne manière d'établir des estimations financières détaillées pour les Jeux. Il fait apparaître un total des recettes et des dépenses du COJO de USD 972,5 millions et inclut une réserve pour imprévus supérieure à USD 58 millions. Le budget est considéré comme étant, dans l'ensemble, solide et réalisable.

Les recettes sont estimées de manière raisonnable dans le contexte du marché canadien et jugées réalisables. Les parrainages nationaux s'élèvent à USD 293 millions et reposent sur un programme regroupant trois catégories de parrainage.

Aucune dépense en capital financée par le COJO n'est prévue dans le budget. Tous les sites sont financés par des entités publiques et/ou privées. Le processus d'estimation des coûts de construction des sites est détaillé pour la phase de conception des projets et une réserve est inscrite au budget en prévision de changements apportés aux estimations.

La manière d'estimer les dépenses est raisonnable avec, à l'appui, d'importants détails sous-jacents. Ce plan présente une souplesse et des réserves suffisantes pour faire face aux éventuels changements. Au cours de la visite, plusieurs questions ont été soulevées concernant les secteurs opérationnels, et y répondre risque d'accroître les coûts pour le COJO :

- construction d'un village des médias temporaire à Whistler
- éventuel subventionnement par le COJO du tarif hôtelier pour la famille olympique
- un village de jour dans la station de montagne de Cypress (ski acrobatique et snowboard)

- mise en place d'un laboratoire antidopage temporaire, accrédité par le CIO, à Vancouver.

Les prévisions financières du comité de candidature ont été examinées de façon indépendante par le vérificateur général des comptes de la Colombie-Britannique. Elles s'avèrent raisonnables et basées sur des méthodes solides.

Les prévisions de trésorerie sont raisonnables. Durant la visite, il a été précisé que le financement des grands travaux par le secteur public transiterait par les comptes du COJO et sa répartition serait gérée par le COJO. En supposant que les rentrées correspondent à l'état d'avancement des travaux sur les projets, voire les devancent, la commission reconnaît l'avantage que cela représente pour le COJO en termes de gestion et de contrôle des projets. Il existe des risques associés à l'augmentation éventuelle de l'ampleur des projets, mais le COJO sera en mesure de les gérer.

■ Hors budget COJO

Le secteur public s'est engagé à investir USD 929,5 millions pour la construction et la rénovation des sites de compétition et des villages olympiques, ainsi que pour l'amélioration des routes, et à fournir un fonds de dotation destiné au fonctionnement post-olympique de trois sites.

La plupart de ces investissements sont consacrés à des projets de développement des infrastructures qui sont conformes aux plans à long terme des entités publiques responsables de leur financement et, bien qu'essentiels au succès des Jeux, ils ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

Les garanties financières sont solides et ont été renforcées durant la visite. Le gouvernement

VANCOUVER

Vancouver

46

MARKETING

provincial de la Colombie-Britannique s'est engagé à garantir le résultat financier du COJO et a constitué une provision budgétaire à cet effet.

■ Programme de marketing conjoint

L'accord sur le programme de marketing conjoint a été accepté.

■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Des options ont été obtenues pour les espaces publicitaires concernés. La publicité est rigoureusement réglementée dans le secteur de Whistler et cela ne devrait pas changer. Le comité de candidature a confirmé qu'il envisagerait d'acquérir des options pour les espaces publicitaires sur le territoire des Premières nations, le long du couloir *Sea-to-Sky*.

■ Protection des droits

La législation canadienne actuelle sur le commerce est appropriée pour protéger la propriété intellectuelle olympique et les marques de commerce correspondantes ont été déposées.

■ Contrôle des activités commerciales sur les sites

Les dispositions des accords sur les sites conclus entre le comité de candidature et les divers propriétaires des sites sont acceptables.

■ Billetterie

Les revenus provenant de la billetterie, estimés à USD 141 millions, sont basés sur une fourchette de prix des billets et des prévisions de ventes raisonnables (75% pour les épreuves sportives et 95% pour les cérémonies d'ouverture et de clôture).

SPORTS

Les temps de trajet et les distances en kilomètres correspondent à ceux de 2002.

■ Organisation générale

Deux grands groupes de sites sont prévus : Vancouver pour les sports de glace, le ski acrobatique et le snowboard, et Whistler pour les sports de neige, le bobsleigh, la luge et le skeleton. La commission estime que les deux heures de trajet séparant ces lieux pourraient poser problème. Les installations existantes tant pour les sports de neige que de glace sont très bonnes et il existe des plans pour les sites qui doivent être construits. Le nombre d'installations existantes de haute qualité est un point fort de la candidature, tout comme l'existence de très bonnes installations d'entraînement à proximité des sites.

L'héritage post-olympique est bon, les autorités fédérales et provinciales contribuant à hauteur de USD 71 millions à un fonds de dotation destiné à l'exploitation de trois sites olympiques – depuis la construction jusqu'à l'utilisation post-olympique.

■ Distances

Tous les sites de Vancouver sont à moins de 15 minutes du village olympique de Vancouver, à l'exception de ceux accueillant les compétitions de patinage de vitesse (35 minutes), de ski acrobatique et de snowboard (37 minutes). Les deux noyaux de sites à Whistler (mont Whistler et vallée de Callaghan) sont situés à 15 minutes approximativement du village olympique de Whistler.

Vancouver/Station de montagne de Cypress :

Les compétitions de curling, patinage artistique, patinage de vitesse, patinage de vitesse sur piste courte et hockey sur glace auront lieu à Vancouver.

Les compétitions de ski acrobatique et de snowboard se dérouleront dans la station de montagne de Cypress.

Mont Whistler/Vallée de Callaghan :

Toutes les épreuves de ski alpin ainsi que celles de bobsleigh, de luge et de skeleton auront lieu au mont Whistler. Les compétitions de biathlon, ski de fond, saut à ski et combiné nordique se dérouleront dans la vallée de Callaghan.

■ Expérience sportive

Le Canada possède une très bonne expérience dans l'organisation de manifestations multisportives internationales et de compétitions de sports olympiques d'hiver de haut niveau. Il a organisé les Jeux Olympiques d'hiver de 1988, les Jeux du Commonwealth de 1994 et les Jeux Panaméricains de 1999.

■ Points particuliers

Combiné nordique, biathlon, ski de fond et saut à ski – Vallée de Callaghan (Centre nordique de Whistler)

Cette nouvelle installation pourrait présenter des difficultés en termes de construction et d'accès depuis la route.

Curling - Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park Patinage de vitesse sur piste courte et patinage artistique – Pacific Coliseum/Hastings Park

Le comité de candidature a confirmé que la fin des travaux de construction des deux sites serait avancée à novembre 2008 afin que des épreuves tests puissent être organisées dans les deux installations.

La commission estime que les autres sites sont bons.

SITES SPORTIFS

■ Garanties d'utilisation

Des garanties concernant l'utilisation de tous les sites et les droits commerciaux y afférents sont fournies par les propriétaires actuels ou futurs.

L'utilisation de tous les sites est garantie pour les épreuves tests obligatoires qui se dérouleront avant les Jeux Olympiques d'hiver et pour les Jeux Paralympiques d'hiver.

■ Sites/Construction

Treize sites de compétition sont prévus au total : huit sites extérieurs et cinq sites couverts. Quatre sites extérieurs et deux sites couverts devront être construits.

Cinq sites d'entraînement couverts sont prévus au total : un premier site sera construit sur le site de compétition même, un deuxième site sera une installation temporaire et les trois autres existent déjà. Deux des sites d'entraînement existants nécessiteront des améliorations au niveau des installations permanentes.

Les terrains requis pour la construction ou la rénovation des sites sont placés sous le contrôle de diverses entités publiques et privées. Le droit de construire ou de rénover est inclus dans les garanties.

La conception et la construction des sites doivent être gérées par le département de la conception et de la construction du COJO. Les installations permanentes seront principalement financées au moyen de subventions accordées par les autorités fédérales et provinciales, lesquelles subventions transiteront par le COJO qui les répartira entre les divers projets. Comme expliqué à la commission, la réaffectation des fonds ou les rallonges budgétaires

relèveront de la responsabilité du COJO, qui assurera également la liaison avec les représentants des autorités en ce qui concerne les ajustements ou les révisions des besoins en matière de financement gouvernemental.

Le COJO est chargé de financer, concevoir et construire les installations temporaires (aménagement olympique). Les plans d'aménagement olympique sont élaborés avec précision : ils prévoient notamment des espaces répondant aux besoins en matière opérationnelle et de radio-télévision ainsi qu'aux exigences en matière de transport.

Le COJO assumera la gestion globale du programme concernant les sites devant être construits par des entités des secteurs public et privé.

JEUX PARALYMPIQUES

■ Budget

Le budget total des Jeux Paralympiques d'hiver s'élève à USD 27,5 millions, montant qui sera couvert par des subventions du gouvernement fédéral et de la province de la Colombie-Britannique (USD 12,9 millions chacun). Une somme de USD 3 millions est inscrite au budget afin d'améliorer l'accessibilité aux sites existants et à venir. La province de la Colombie-Britannique s'engage à couvrir tout déficit dans le budget des Jeux Paralympiques.

■ Sports

Les Jeux Paralympiques auront lieu à Whistler. Le temps de trajet maximum pour se rendre sur les sites sera de 20 minutes.

Si le Canada a une expérience importante des sports d'été pour handicapés, acquise lors de manifestations internationales auxquelles il a participé ou qu'il a organisées, il possède peu d'expérience dans l'organisation d'épreuves de sports d'hiver pour athlètes handicapés. Des épreuves tests sont programmées dans tous les sports afin de garantir le développement des compétences en matière opérationnelle.

Durant la visite de la commission, le comité de candidature s'est engagé à fournir un minimum de 3 500 places assises dans la patinoire qui accueillera les épreuves de hockey sur luge. Le comité s'efforcera de faire passer ce nombre à 5 000 places. Le comité de candidature a également déclaré qu'il s'efforcera d'augmenter la capacité d'accueil du site prévu pour le curling en fauteuil roulant.

■ Comité d'organisation

L'intégration avec les Jeux Olympiques est garantie grâce à la mise en place d'un seul COJO/conseil

d'administration pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques d'hiver. Le Comité Paralympique Canadien nommera un membre au sein de ce conseil.

■ Logistique

Il y aura un seul village paralympique, à Whistler. Le village sera accessible en fauteuil roulant.

La cérémonie d'ouverture se déroulera dans le stade couvert BC Place Stadium de Vancouver (deux heures de trajet), tandis que les cérémonies de clôture et de remise des médailles auront lieu à Whistler, sur un site extérieur d'une capacité d'accueil de 9 000 places.

■ Remarques spécifiques

La qualité de la proposition qui est faite reflète l'attachement du Canada au mouvement paralympique et le puissant soutien apporté par le comité de candidature aux athlètes paralympiques, qui ont été directement associés à la préparation de la candidature.

La formule proposée par Vancouver pour les Jeux Paralympiques d'hiver est une formule très compacte.

VANCOUVER

Vancouver

50

VILLAGE OLYMPIQUE

■ Emplacement

Deux villages olympiques sont prévus : un premier situé dans le centre de Vancouver pour les athlètes pratiquant les sports de glace, le ski acrobatique et le snowboard, et un second à Whistler pour les concurrents du ski alpin, des épreuves nordiques, du bobsleigh, de la luge et du skeleton.

La formule est très bonne, tous les athlètes ayant la possibilité de séjourner dans un village olympique.

■ Aménagement du village

Au total, 4 100 lits sont prévus (2 100 lits à Vancouver et 2 000 lits à Whistler).

Le village de Vancouver sera construit au bord de l'eau sur d'anciens terrains industriels appartenant à la ville de Vancouver. Il sera possible de se rendre à pied du village au site accueillant les cérémonies d'ouverture, de clôture et de remise des médailles.

Le village associera bâtiments permanents et provisoires. La ville de Vancouver sera responsable de la livraison des bâtiments permanents, qui feront partie d'un projet d'aménagement urbain. Elle couvrira les coûts de construction si aucun partenaire commercial n'est trouvé. Les installations temporaires seront financées par le COJO.

Le village de Whistler sera construit à l'entrée de la vallée de Callaghan, à 13 km au sud de Whistler. Il comprendra des installations préfabriquées, qui seront déplacées après les Jeux pour être léguées aux Premières nations, ainsi que des bâtiments permanents.

Le COJO et la municipalité de Whistler seront conjointement responsables de la livraison du village de Whistler. La province de la Colombie-

Britannique couvrira les coûts de construction si aucun partenaire commercial n'est trouvé. L'utilisation post-olympique d'une partie des logements du village de Whistler est bonne : après les Jeux, les logements en question deviendront un centre d'entraînement pour athlètes de haut niveau.

■ Organisation du village

L'agencement des deux villages est bon, le même niveau de services étant fourni dans chacun d'eux. Des bus navettes assureront le transport dans les villages.

Concernant le village de Vancouver, la commission s'est déclarée préoccupée par le bruit éventuel occasionné par la circulation avoisinante. La commission a toutefois reçu l'assurance que les résidences du village ne seraient pas à proximité du trafic et que le Canada possédait des normes de construction élevées en matière d'insonorisation.

SANTÉ/SYSTÈME SANITAIRE

■ Soins médicaux pour la famille olympique

Il y a neuf hôpitaux dans la région de Vancouver, totalisant 2 000 lits environ. Le *Vancouver General Hospital*, situé à cinq minutes du village olympique de Vancouver, est choisi comme étant l'hôpital de la famille olympique.

Whistler ne dispose pas d'hôpital généraliste mais compte une clinique orthopédique avec accès à un hélicoptère; le gouvernement provincial a préparé des projets pour la modernisation de cette clinique. L'hôpital le plus proche est le *Squamish General Hospital* à 30 minutes de trajet.

Les deux villages olympiques disposeront chacun d'une polyclinique avec des services médicaux identiques.

■ Contrôles de dopage

Il est indiqué dans le dossier de candidature que les échantillons seront livrés par avion au laboratoire accrédité par le CIO à Montréal (à cinq heures de vol de Vancouver), mais le comité de candidature a confirmé durant la visite qu'un laboratoire de contrôle de dopage provisoire, accrédité par le CIO, serait installé à Vancouver pendant la période des Jeux.

SÉCURITÉ

■ Commandement/Département de la sécurité du COJO

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) aura la responsabilité globale de coordonner la sécurité pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver, et dirigera un groupe de planification du Centre de contrôle intégré de la sécurité publique comprenant la GRC, le service de police de Vancouver, le Service canadien du renseignement de sécurité, les Forces canadiennes, les gardes-côtes ainsi que d'autres agences publiques locales de sécurité.

■ Opérations/Personnel

Les effectifs de sécurité sont en nombre suffisant. La législation canadienne autorise le recours aux forces armées sur réquisition de la GRC.

Le Canada possède une solide réputation et une bonne expérience dans le domaine de la sécurité liée aux événements de grande envergure et aucun incident lié au terrorisme international n'a été enregistré lors de grandes manifestations sportives.

■ Garanties

Le gouvernement fédéral, de concert avec la province de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et la municipalité de Whistler, a fourni des garanties selon lesquelles les services de sécurité seraient assurés sans aucun frais pour le COJO.

La commission estime que les plans de sécurité présentés sont bien conçus.

VANCOUVER

Vancouver

52

HÉBERGEMENT

■ Capacité

Vancouver et Whistler disposent actuellement de plus de 30 000 chambres d'hôtel de qualité supérieure. S'y ajouteront plus de 4 000 chambres d'ici à 2010. Whistler compte aujourd'hui un total de 43 000 lits dont un grand nombre dans des résidences en copropriété de bonne qualité.

Il y a des logements à proximité immédiate de la plupart des sites (sportifs et autres).

À Vancouver, il existe également la possibilité d'utiliser des navires de croisière pour compléter l'hébergement.

■ Garanties et prix

Au cours de sa visite, la commission a reçu des garanties supplémentaires en matière d'hébergement.

Le nombre de chambres garanti s'élève aujourd'hui à plus de 23 000 dont 7 100 à Whistler. Les autorités touristiques de Vancouver et Whistler ont fourni des garanties écrites sur la valeur contraignante des contrats signés avec chacun des hôtels.

La candidature propose un séjour minimal de 17 nuits. Elle étudiera toutefois, en collaboration avec les associations hôtelières et les entités touristiques, les possibilités de le ramener à six nuits à la fois pour Vancouver et Whistler. Cette réduction du séjour peut être faisable à Vancouver, qui sera alors en basse saison, mais pourrait s'avérer difficile à Whistler qui sera en haute saison au moment des Jeux.

Le tarif maximal pour la famille olympique, taxes applicables (10%) et petit-déjeuner compris, sera

de USD 253 pour une chambre simple et USD 275 pour une chambre double dans des hôtels de quatre et cinq étoiles. Ces tarifs s'entendent dans l'hypothèse d'une exonération de la taxe sur les ventes qui s'élève à 7%.

Le tarif pour les autres groupes de clients est calculé selon la formule suivante : le tarif moyen appliqué pour les groupes/congrès entre 2005 et 2007, plus l'indice annuel des prix à la consommation pour le Canada applicable de 2007 à 2010, plus l'augmentation annuelle de 5% des tarifs hôteliers entre 2007 et 2010, plus frais d'administration du COJO de 11,7%.

Le tarif hôtelier moyen pratiqué en février 2002 était de USD 110 à Vancouver et de USD 226 à Whistler.

■ Médias

Pour les médias, il y a bien assez de logements disponibles en résidences et en hôtels à proximité du Centre International de Radio et de Télévision (CIRTV) et du Centre Principal de Presse (CPP) ainsi que des sites olympiques à Vancouver.

Étant donné la distance entre Vancouver et Whistler, la commission estime que la demande d'hébergement sera plus forte à Whistler, en particulier de la part des médias. Le comité de candidature a donné l'assurance que des logements supplémentaires seraient prévus pour les médias à Whistler avec l'aménagement d'un village provisoire de 1 500 chambres.

■ Remarques spécifiques

L'offre globale en matière d'hébergement est satisfaisante et couvre tous les besoins olympiques.

TRANSPORT

La capacité d'hébergement est bonne et les normes de qualité élevées. Au moins 20 hôtels peuvent fournir des blocs de plus de 200 chambres.

Un nombre plus que suffisant de chambres d'hôtel est garanti avec des tarifs équitables vérifiés par un auditeur externe.

Le comité de candidature propose un programme de logement chez l'habitant pour les familles des athlètes qui concourront aux Jeux.

La province de la Colombie-Britannique dont le tourisme est la seconde industrie, possède une vaste expérience dans ce domaine.

■ Infrastructure/Transports publics

L'aéroport international de Vancouver est situé à 13 km du centre-ville, à 25 minutes environ du village olympique de Vancouver, et à 125km (approximativement deux heures) du village olympique de Whistler. L'aéroport international de Vancouver est un aéroport moderne capable d'offrir un haut niveau de services pour les Jeux Olympiques d'hiver. Les projets d'agrandissement pour la desserte à la fois du réseau national et du réseau international devraient permettre d'absorber la croissance que connaîtra le trafic quotidien entre 2002 et 2010.

La zone olympique de Vancouver se caractérise par deux secteurs d'opérations (Vancouver et Whistler), reliés par la route *Sea-to-Sky*. Vancouver est desservie par un réseau routier bien aménagé et un système de transport public extrêmement développé. Mis à part l'entretien et le renouvellement courants, il n'y a pas de gros projets d'amélioration de l'infrastructure des ponts et chaussées à Vancouver avant 2010. L'agglomération urbaine connaîtra une augmentation de sa population mais celle-ci sera de plus en plus encouragée à emprunter les transports publics. Les flottes de matériel roulant (autobus et trains) seront augmentées pour répondre à la demande.

Whistler est desservie par une infrastructure routière déjà en place qui répond aux besoins actuels et un système de transport public par bus bien fréquenté. Mis à part de nouvelles routes pour desservir le village olympique de Whistler et le centre nordique prévu dans la vallée de Callaghan, il n'est pas envisagé de grands aménagements routiers. La commune de Whistler atteint presque les limites de sa capacité en termes de construction

VANCOUVER

Vancouver

54

et d'aménagement (pour de nouveaux logements); c'est pourquoi il faudra vraisemblablement que les transports publics absorbent en grande partie la demande accrue en matière de transport.

Vancouver et Whistler sont reliées entre elles par la route *Sea-to-Sky*, de deux à quatre voies selon les tronçons. Des travaux d'amélioration de cette route, moyennant un coût total de USD 387 millions garantis par le gouvernement provincial, sont planifiés indépendamment des Jeux Olympiques d'hiver en 2010. Ces travaux comporteront l'aménagement de trois voies au minimum sur toute la longueur de la route. D'autres porteront sur le renforcement de la sécurité et la multiplication des systèmes de transport intelligents. Outre l'augmentation de la capacité et de la sécurité, il est également prévu d'abaisser la durée du trajet entre Vancouver et Whistler, en dehors des heures de pointe, de deux heures à moins d'une heure et quarante minutes. Il n'y a pas de routes parallèles ou d'autres routes convenables entre Vancouver et Whistler, mais un service de bacs réservé au transport des piétons assurera, pendant les Jeux, la traversée pour les spectateurs et les résidents entre Vancouver et Squamish (approximativement à mi-chemin entre Vancouver et Whistler).

Pendant les Jeux, la route *Sea-to-Sky* sera fermée à toute circulation à l'exception 1) des habitants des communes situées le long de la route, 2) des véhicules commerciaux et de livraison en dehors des heures de pointe, lesquels véhicules seront soumis à des contrôles, 3) des véhicules de la famille olympique, et 4) des bus réservés aux spectateurs.

Pour les épreuves se déroulant à Whistler, environ 70% des spectateurs devraient arriver de Vancouver et environ 30% devraient séjourner ou résider à Whistler.

Les stratégies de transport devront être développées davantage, en particulier à Vancouver, et il sera important de mettre en place des stratégies visant à réduire le trafic régulier.

Il est prévu de vendre aux spectateurs des billets d'entrée combinés avec le transport et cette option sera nécessaire pour assurer le succès des opérations de transport pendant les Jeux. Le transport public sera compris dans le prix des billets d'entrée sur le territoire de Vancouver d'une part et sur celui de Whistler d'autre part. En revanche, le transport entre Vancouver et Whistler ne sera pas compris dans le prix des billets.

■ Gestion

La gestion des transports olympiques sera assurée par le département Transport du COJO. Le COJO créera un "comité consultatif chargé des transports" composé de représentants des agences de transport publiques et des autorités municipales.

■ Remarques générales

Le plan général de transport décrit par le comité de candidature est logique et bien conçu, et la planification à ce jour devrait permettre d'assurer un haut niveau de services et le succès des opérations de transport.

SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

■ Vision

La candidature a pour devise « Les Jeux entre mer et ciel » – des sports de glace à Vancouver aux sports de neige dans les montagnes de Whistler. Les images des Jeux seront donc différentes mais complémentaires, de la mer aux paysages alpins traditionnels. En accueillant les Jeux Olympiques d'hiver, Vancouver cherche à partager l'esprit et la culture de son pays avec le reste du monde.

La stratégie de communication consiste à assurer un héritage durable pour le sport et pour les communautés locales grâce à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver.

■ CIRTV/CP

Le CIRTV sera construit sur un terrain appartenant actuellement au gouvernement fédéral, dans la localité de Richmond, située à proximité de l'aéroport international de Vancouver. Il occupera une superficie de 30 000 m² et sera utilisé comme palais des expositions après les Jeux. Des garanties sont fournies concernant l'utilisation du terrain. La candidature propose une autre installation temporaire au cas où ce palais des expositions ne serait pas construit.

Le CPP sera installé au *Vancouver Convention and Exhibition Centre* (VCEC), en plein cœur du centre-ville, sur les quais, à environ 30 minutes du CIRTV. Les travaux d'agrandissement prévus pour le VCEC porteront la superficie totale utilisable à plus de 40 000 m² (contre 10 000 m² actuellement).

Le comité de candidature a confirmé que le centre secondaire des médias prévu au pied du Whistler Blackcomb II serait agrandi pour accueillir un plus

grand nombre de représentants de la presse et de diffuseurs et ferait office de CPP durant les Jeux Paralympiques.

■ Expérience

Le Canada possède une excellente expérience dans la retransmission de grandes manifestations de sports, d'hiver en particulier.

VANCOUVER

Vancouver

56

OLYMPISME ET CULTURE

■ Cérémonies

Pour la première fois de l'histoire des Jeux Olympiques d'hiver, le comité de candidature propose d'organiser les cérémonies d'ouverture et de clôture dans un stade couvert à Vancouver, dans une installation existante disposant de 55 000 places assises et située à cinq minutes du village olympique.

Les cérémonies de remise des médailles auront également lieu dans ce stade. Un site extérieur, d'une capacité de 9 000 places, sera érigé temporairement pour cette célébration à Whistler, avec des liaisons interactives avec Vancouver à la fois pour les cérémonies et les remises des médailles du soir.

Étant donné la distance entre Vancouver et Whistler, la commission estime qu'il serait préférable pour les athlètes que toutes les médailles remportées à Whistler soient remises sur le site de célébration de Whistler. Le comité de candidature s'est déclaré prêt à examiner cette possibilité.

■ Programme culturel

Un programme culturel riche et varié est prévu. Le COJO invitera chaque CNO à inclure un artiste dans sa délégation pour bien refléter la participation de chaque pays aux Jeux, les coûts étant couverts par le COJO. En outre, une grande variété de programmes éducatifs est prévue.